



Commission d'évaluation  
de l'enseignement collégial

SUITES AU RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA COMMISSION

**Évaluation institutionnelle**

**du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu**

Mai 2021

Québec, le 6 août 2021

Madame Nathalie Beaudoin  
Directrice générale  
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu  
30, boul. du Séminaire Nord  
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 5J4

**Objet : Suivi au rapport d'évaluation institutionnelle**

Madame la Directrice générale,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 26 mai 2021, du suivi apporté par le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu au rapport d'évaluation institutionnelle. Dans son rapport, la Commission recommandait au Cégep d'appliquer les programmes d'évaluation de ses employés permanents de toutes les catégories de personnel.

En mars 2021, le Cégep a fait parvenir à la Commission une lettre expliquant la mise en œuvre de son *Programme d'évaluation et de développement des compétences du personnel professionnel* et de son *Programme d'évaluation et de développement des compétences du personnel de soutien*. Ainsi, lors de la mise en œuvre de ces programmes, un membre du personnel permanent rencontre son gestionnaire 2 à 3 fois par année. La première rencontre, qui a lieu en début d'année, est dédiée à l'établissement des objectifs annuels. L'évolution de l'atteinte des objectifs établis est estimée à la rencontre de mi-année et le bilan s'effectue à la dernière rencontre, qui peut être jumelée à la rencontre de début d'année. Les discussions sont encadrées par l'utilisation de formulaires qui contiennent notamment des rubriques sur les éléments d'amélioration et de développement, les points forts ainsi que les attentes signifiées pour l'employé.

La Commission juge que la mise en œuvre de ces programmes d'évaluation et de développement des compétences devrait permettre

de déceler les points forts et de prendre en charge les améliorations nécessaires. Elle lève donc la recommandation émise dans son rapport d'évaluation institutionnelle.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le président,

***Original signé***

Denis Rousseau

c. c. M. Philippe Bossé, directeur des études